

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 6 octobre 2022, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette
sous la présidence de Isabelle Vincent

Présents : M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Amélie Fecteau, enseignante préscolaire
M^{me} Édith Plamondon, éducatrice spécialisée
M^{me} Odette Lacoste, enseignante, 3^e cycle
M^{me} Marie-Ève Harton, directrice
M. Guillaume Picard, parent
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Nathalie Gagnon, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Martin Trudel, parent
M^{me} Claudia Veilleux, parent
M^{me} Marie-Chantal Chrétien, parent
M^{me} Geneviève Dupuis, parent

Absents : M^{me} Grecia Presmanes Calzada, éducatrice au service de garde
M^{me} Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute
M^{me} Édith Marmen, directrice adjointe
M^{me} Gertha Jean, parent

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Marie-Ève Harton déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 05. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance. M^{me} Marie-Ève Harton souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

1.2 Présentation des membres du CÉ 2022-2023

M^{me} Marie-Ève Harton demande aux membres du conseil d'établissement de se présenter.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

- 2.10 Planification annuel COSP
- 2.11 Inscription journée pédagogiques au service de garde
- 2.12 Campagne de financement 3^e cycle
- 2.13 Projet hockey élite

Résolution CÉHC22-23.01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Odette Lacoste, appuyée par M^{me} Isabelle Vincent.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.4 Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.5 Adoption du procès-verbal du 20 juin 2022

Aucune modification au procès-verbal du 20 juin 2022.

Résolution du CÉHC22-23.02

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Guillaume Picard, appuyée par M^{me} Édith Plamondon.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.6 Suivi au procès-verbal

M^{me} Marie-Ève Harton mentionne aux membres que les conférences de M^{me} Paule Lévesque offertes aux parents, la première s'est tenue le 28 septembre dernier et l'autre sera présentée le 26 octobre prochain.

Quant à la caisse scolaire, M^{me} Harton rassure les membres que Desjardins respectera la demande de ne pas inscrire le NAS de l'enfant sur le formulaire d'inscription.

1.7 Courrier reçu

M^{me} Harton remettra à la fondation de l'école le pamphlet qu'elle a reçu de La palette des saveurs.

2. DÉCISION

2.1 Élection à la présidence du CÉ

Mise en candidature :

M^{me} Nathalie Gagnon propose M. Martin Trudel. M. Trudel refuse le poste. M. Vincent-Philippe Reid propose M^{me} Isabelle Vincent. M^{me} Isabelle Vincent accepte le poste à la présidence du CÉ. Elle est élue à l'unanimité.

2.2 Élection à la vice-présidence du CÉ

Mise en candidature :

M. Martin Trudel propose M. Guillaume Picard. M. Picard accepte le poste à la vice-présidence. Il est élu à l'unanimité.

Élection d'un trésorier

Mise en candidature :

M. Vincent-Philippe Reid propose M. Guillaume Picard. M. Picard refuse le poste. M. Guillaume Picard propose M. Vincent-Philippe Reid. M. Reid refuse le poste.
M^{me} Marie-Chantal Chrétien se propose comme trésorière. Elle est élue à l'unanimité.

Secrétaire

Mise en candidature :

M^{me} Claudia Veilleux est la seule candidate qui se propose comme secrétaire du CÉ. Elle est élue à l'unanimité.

2.3 Élection du représentant au Comité de parents et de son substitut

M. Guillaume Picard propose M. Martin Trudel comme représentant au Comité de parents. M. Trudel accepte le poste.

M. Martin Trudel propose M. Guillaume Picard comme substitut de représentant au Comité parents. M. Picard accepte le poste.

2.4 Règles de régie interne CÉ

M^{me} Isabelle Vincent informe les membres que le document concernant les règles de régie interne sera adopté à la prochaine rencontre.

2.5 Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2022-2023

Le calendrier des séances du CÉ sera présenté à la prochaine rencontre.

2.6 Campagne de levée de fonds LEUCAN

Il a été proposé par M. Martin Trudel, appuyé par M^{me} Odette Lacoste de ne pas tenir de campagne de levée de fonds LEUCAN.

Résolution CÉHC22-23.03

2.7 Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

M^{me} Édith Plamondon présente les activités éducatives des élèves des étoiles filantes

Il a été proposé par M^{me} Marie-Chantal Chrétien, appuyé par M. Guillaume Picard d'accepter les activités éducatives des étoiles filantes telles que présentées.

Résolution CÉHC22-23.04

M^{me} Amélie Fecteau présente les activités éducatives des élèves du préscolaire 4 ans et de la maternelle 5 ans.

Il a été proposé par M^{me} Claudia Veilleux, appuyé par M^{me} Odette Lacoste d'accepter les activités éducatives du préscolaire 4 ans et de la maternelle 5 ans telles que présentées. De plus, il a été proposé par M. Picard de soulever le point au centre de services quant au coût élevé du transport pour la planification des activités éducatives.

Résolution CÉHC22-23.05

M^{me} Nadia Lemieux présente les activités éducatives des élèves du 1^{er} cycle.

M^{me} Nathalie Gagnon présente les activités éducatives des élèves du 2^e cycle.

M^{me} Odette Lacoste présente les activités éducatives des élèves du 3^e cycle.

Il a été proposé par M^{me} Édith Plamondon, appuyé par M. Martin Trudel d'accepter les activités éducatives du 1^{er}, 2^e et 3^e cycle telles que présentées.

Résolution CÉHC22-23.06

2.8 Planification annuelle : Éducation à la sexualité

M^{me} Harton présente aux membres le document de la planification annuelle de l'éducation à la sexualité.

Il a été proposé par M^{me} Amélie Fecteau et appuyé par M. Guillaume Picard d'accepter la planification annuelle de l'éducation à la sexualité.

Résolution CÉHC22-23.07

2.9 Bilan initial

M^{me} Harton présente aux membres le document du budget initial 2022-2023.

Il a été proposé par M^{me} Marie-Chantal Chrétien et appuyée par M^{me} Amélie Fecteau d'accepter le budget initial 2022-2023 comme présenté.

Résolution CÉHC22-23.08

2.10 Planification annuelle COSP

M^{me} Odette Lacoste présente aux membres le contenu en orientation scolaire et professionnel.

Il a été proposé par M. Guillaume Picard et appuyé par M. Martin Trudel d'accepter cette planification annuelle.

Résolution CÉHC22-23.09

2.11 Inscription journée pédagogique au service de garde

M^{me} Harton soumettra aux membres un projet de lettre qui sera transmise aux parents concernant les inscriptions aux journées pédagogique au service de garde.

2.12 Campagne de financement 3^e cycle

Les élèves du 3^e cycle feront la vente de bagels pour les aider à payer les frais de leurs projets spéciaux. Quant aux élèves de la 6^e année, en plus de la vente de bagels, ils vendront de produits de Caprices d'antan et peut-être des produits de fromages Bergeron. Quant aux élèves de la 5^e année, en plus de la vente de bagels, ils étudient la possibilité de vendre des étiquettes.

Il a été proposé par M. Guillaume Picard et appuyé par M^{me} Marie-Chantal Chrétien d'accepter cette demande de campagne de financement.

Résolution CÉHC22-23.10

2.13 Projet hockey élite PAL

M^{me} Harton présente aux membres le projet de hockey élite dans le cadre des activités parascolaires (M12) à l'école des Hauts-Clochers en partenariat avec la PAL.

Il a été proposé par M. Martin Trudel et appuyé par M^{me} Marie-Chantal Chrétien d'accepter cette demande de projet.

Résolution CÉHC22-23.11

3 **CONSULTATION**

4 **DISCUSSION**

4.1 Service traiteur

M^{me} Veilleux informe les membres que le service de traiteur ne pourra pas être offert à l'école.

4.2 Débarcadère

MM. Picard et Reid dresseront une liste de recommandations pour la direction de l'école afin d'améliorer l'espace du débarcadère à la suite des travaux.

4.3 Inscription aux activités parascolaires

M. Trudel demande à la direction que tous les parents soient informés du moment où ils recevront le lien pour l'inscription aux activités parascolaires.

5 **INFORMATION**

5.1 Information de la directrice

Aucune information de la direction

5.2 Information du personnel

Aucune information du personnel

5.3 Information de la présidence du CÉ

Aucune information du comité de parents.

5.4 Information du comité de parents

Aucune information de la présidence.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Programme de persévérance de la ville

M. Guillaume Picard demande à la direction de l'école de faire les démarches nécessaires pour obtenir de l'information concernant le programme de persévérance auprès de la ville de L'Ancienne-Lorette.

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 27 octobre 2022.

7.2 Levée de l'assemblée

Il est 21 h 30.

Résolution CÉHC22-23.12

M^{me} Odette Lacoste, appuyé par M. Guillaume Picard, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le procès-verbal de la réunion du
- Sans modification lors de la séance du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

M^{me} Isabelle Vincent

Le secrétaire,

M^{me} Claudia Veilleux